

SALLE POLYVALENTE JEAN MOULIN : RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT

Préambule

Notre commune possède un bâtiment public depuis 1981, agrandi en 1990, qui abrite une Salle Polyvalente à l'étage, des vestiaires de football, locaux technique et salles d'activités en partie basse.

L'équipe municipale a engagé une réflexion sur le besoin de réhabiliter et agrandir la salle polyvalente.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement urbain avec la redéfinition d'un parvis unitaire liant le stade et les équipements de loisirs qui entourent le bâtiment. L'emplacement du site propriétaire de la Commune, pour sa qualité urbaine et paysagère a conforté le choix de ce lieu pour la mise en valeur du projet en lien avec l'évolution démographique de notre commune.

Les travaux porteront sur la réhabilitation et l'agrandissement de la salle, l'isolation renforcée de la partie basse et la mise en accessibilité mobilité réduite (PHR) de l'ensemble du bâtiment.

Cette nouvelle structure conforme aux normes en vigueur, sera adaptée pour les diverses manifestations organisées par les associations, la municipalité et offrira des prestations de location de qualité pour les particuliers.

La commune en adoptant un cahier des charges prenant en compte une efficacité énergétique au-delà de la réglementation, réduira les consommations en énergie primaire (chauffage, eau chaude, éclairage et ventilation).

Dans le cadre du financement des travaux, des démarches sont en cours pour obtenir des aides de l'Etat, du Département, de la Région (Fonds Européens) de l'Agglomération du Bassin de BRIVE et de la Réserve Parlementaire.

La commune apportera un fond propre de 150 K€ et aura recours à l'emprunt longue durée (20 ans) tout en maîtrisant l'endettement prenant en compte l'extinction d'emprunts en cours (Mairie/Ecole/Local technique).

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin du 1er semestre 2016 avec une prévision de fin de chantier en septembre 2017.

Genèse du Projet :

Lors de la campagne pour les municipales, l'équipe de Mr le Maire a porté devant les citoyens de JUGEALS-NAZARETH, le besoin de repenser la salle polyvalente Jean Moulin. Inadaptée pour la réponse aux nouveaux besoins, non conforme en termes de normes (sécurité, PMR...), un niveau énergétique très mauvais, une nécessité de mettre en oeuvre l'Accessibilité Mobilité Réduite du bâtiment, l'urgence de traiter ce dossier s'imposait.

Dès juin 2014, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Corrèze (CAUE) est sollicité pour obtenir un diagnostic sur l'existant et nous épauler sur les démarches à entreprendre.

Le rapport CAUE est présenté et commenté en Conseil Municipal. En décembre 2014, la Commune a mis en oeuvre un Contrat Territorial d'Aménagement 2015/2017 (CTA) avec le département de la Corrèze dans le cadre d'investissements structurants.

L'année 2015 aura permis de construire un cahier des charges du projet avec l'aide des services de l'Etat, du Département et de Corrèze Ingénierie. Le conseil municipal durant l'année 2015 a validé :

- La désignation du Maître d'œuvre
- L'avant-projet sommaire (APS)
- L'avant-projet définitif (APD).

Le permis de construire a été déposé le 22 décembre 2015.

Les dossiers de demande de subventions sont lancés pour la mise en oeuvre du financement auprès de l'Etat, du Département, de la Région et du Fond Européen, de l'Agglomération du Bassin de BRIVE et de la réserve parlementaire.

Le premier trimestre 2016 va permettre d'élaborer des dossiers techniques par lot de travaux pour les appels d'offres et la désignation des entreprises. Le chantier est prévu de démarrer fin du premier semestre 2016 pour une durée de 15 mois (septembre 2017).

Maître d'Ouvrage : Mairie de JUGEALS-NAZARETH avec l'aide de :
Corrèze Ingénierie
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)
DDT (Direction Départementale des Territoires)
SOCOTEC (Etudes)

Maître d'œuvre : Architectes Vincent TRARIEUX et Danielle FEUILLETTE associés à :
BERTI, Bureau Etude Technique – BETEC, Bureau Etude Structure – LP, Ingénierie acoustique et sonorisation



FINANCEMENT PREVISIONNEL PROJET

Aide Etat	
Tranches fonctionnelles 2016/2017	124 800 €
PNR (Accessibilité Mobilité Réduite)	26 120 €
Aide Département	
Tranches fonctionnelles 2016/2017	72 000 €
Réhabilitation partie sport	12 600 €
PMR (accessibilité Mobilité Réduite)	16 325 €
Aide Agglo	
Tranches fonctionnelles 2016/2017	37 440 €
Aide Réserve Parlementaire	3 000 €
Retour FCTVA 2018/2019	118 690 €
Fonds propres Commune (budget 2015/2016/2017)	150 000 €
Emprunts longue durée (20 ans)	307 486€

Un dossier a été déposé à la Région pour obtenir une subvention dans le cadre du Fonds Européen (FEDER) pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics.

Fiche Technique Salle Polyvalente Jean Moulin

Superficie totale :398,31 m2

Entrée :

Hall.....	34,49m2
Vestiaires.....	17,48 m2
Sanitaires.....	9,49 m2
Buvette.....	18,34 m2
Rangement.....	21,24 m2

Salle Principale :

Loge scène.....	11,16 m2
Local ménage	11,13 m2
Salle principale.....	220,12 m2

Annexes :

Local traiteur.....	23,81 m2
Local technique.....	11,51 m2
Dégagement.....	9,54 m2

- SAS extérieur couvert
- Rampe accès PMR
- Parking PMR
- Normes RT2012
- Chauffage gaz aérotherme
- Producteur eau chaude gaz/solaire
- Normes Accessibilité Mobilité Réduite
- Normes acoustiques
- Normes sécurité/incendie
- Prêt équipement scène : éclairage/sono/vidéo.

Coût hors taxes opération :

723 720 €

Coût projet HT

652 000 €

Coût maître d'œuvre

58 680 €

Marge imprévus Travaux

13 040 € (2%)



Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire